

Accord Cadre de prestations immobilières d'accompagnement du maître d'ouvrage
Groupement de commande Rectorat de Mayotte

Numéro de l'accord cadre :

2	0	2	4	2	1	4	V	R	E	T	A	1	3	5
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Numéro du marché subséquent :

U	M	A	Y	-	2	0	2	6	-	0	3
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

FICHE DE CONSULTATION POUR L'ATTRIBUTION
D'UN MARCHÉ SUBSEQUENT

Pouvoir adjudicateur

Université de Mayotte

Représentant du pouvoir adjudicateur

Monsieur Le Président de l'Université de Mayotte

Comptable public assignataire

Le comptable de l'Université de Mayotte

Objet du marché subséquent

Travaux préparatoires du projet X-MEM
Mission de CSPS

Remise des offres

Date limite de réception : 24/07/2026 à 11h (Heure locale)

Intitulé du projet	Travaux préparatoires du projet X-MEM
Lieu du projet	8 rue de l'université - Iloni Commune de Dembéni – Mayotte.
Budget travaux prévisionnel alloué au projet et durée des travaux	260 000,00 € et durée des travaux estimée à 4 mois + 12 mois de période de garantie de parfait achèvement (GPA).
Description des enjeux et des objectifs du projet	<p>L'opération de travaux préparatoires du projet X-MEM s'inscrit dans une démarche d'hybridation pratiques d'enseignement, d'apprentissage et de convivialité au sein de l'Université de Mayotte. Les réflexions menées sur l'aménagement des salles de classe et des espaces partagés ont été définies afin de répondre aux besoins, attentes et usages des utilisateurs, en particulier des étudiants et des équipes pédagogiques.</p> <p>Ces aménagements visent notamment à accompagner la dimension hybride du projet, en permettant aux étudiants de suivre leur formation aussi bien en présentiel qu'à distance, grâce à des espaces adaptés, fonctionnels et équipés en mobiliers et dispositifs audiovisuels appropriés.</p> <p>L'opération se déroule en 2 phases avec la phase d'étude et de travaux et la phase d'installation des mobilières pédagogiques et des équipements audiovisuels.</p> <p>Pour la fourniture et la pose des mobilières pédagogiques et des équipements audiovisuels, les titulaires ont déjà été retenus lors d'un marché notifié en décembre 2025.</p>
Périmètre de projet	<p>Le projet porte sur l'aménagement des locaux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salle informatique 3 : 75 m² • Salle 7 : 91 m² • Salle 8 : 68 m² • Salle 9 : 68 m² • Salle polyvalente : 191 m² • Salle libre-service (étudiants) : 53 m² • Salle de réunion : 21 m² <p>Voir plan masse en annexe</p>
Projets connexes	Sans Objet.

<p>Présentation des parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Université de Mayotte (MOA) • Maîtrise d'œuvre : EFUZIF • 3 entreprises de Travaux : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lot 1 : Gros-Œuvre et carrelage ○ Lot 2 : Peinture ○ Lot 3 : Electricité
<p>Date de démarrage de la mission (date prévisionnelle)</p>	<p>Vers avril 2026 par ordre de service.</p>
<p>Missions demandées au titulaire de l'accord cadre pour cette opération :</p>	<p><u>PHASE I : CONCEPTION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Avis sur les documents d'études de maîtrise d'œuvre • Assistance pour déclaration préalable • Constitution du DIUO • Ouverture du registre journal • Etablissement du PGC • Mesures de sécurité du chantier • Collège Interentreprises de Sécurité, de Santé et des Conditions de Travail • Dossier de Consultation des entreprises • Analyse des offres <p><u>PHASE DE REALISATION</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en compte des activités en cours sur le site • Mise à jour du PGC • Mise à jour du DIUO • Tenue du registre journal • Limitation de l'accès du chantier aux personnes autorisées • Transmission des documents de sécurité aux intervenants • Harmonisation et assistance à l'élaboration des PPSPS • Analyse du planning des travaux • Vérification de l'installation de chantier • Contrôle du respect de la réglementation en cas de présence d'amiante • Réunions de chantier, incluant le collège interentreprises de sécurité, de santé et des conditions de travail • Visites inopinées de chantier • Règlement du collège interentreprises et transmission aux organismes compétents • Validation des documents des entreprises • Participation aux opérations préalables à la réception <p><u>PÉRIODE DE PARFAIT ACHÈVEMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise du DIUO finalisé • Conseils au maître d'ouvrage quant à la mise en place de CSPPS ayant fait l'objet de réserves pendant la période de parfait achèvement.

<p align="center">Critères d'attribution</p>	<p>Les marchés subséquents seront attribués selon les critères de jugement définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe proposée pour réaliser la mission en précisant les compétences et expériences de chaque intervenant : 30% • Compréhension de la demande émise par le Rectorat de Mayotte (notamment la méthodologie, le nombre de jours d'intervention et les taux de mobilisation des intervenants, la répartition des prestations effectuées sur Mayotte et celles effectuées en dehors du département) : 30% • Délais d'exécution : 10 % • Le prix : 30% <p>Le marché subséquent sera attribué au candidat présentant l'offre la plus avantageuse selon les critères figurant ci-dessus.</p>
<p>Liste des pièce jointe dont l'attributaire devra nécessairement prendre connaissance avant de soumettre une offre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Un acte d'engagement. • La lettre de consultation indiquant le contexte, le contenu de l'offre, les missions demandées et la date de remise des offres. • Le cadre de réponse. • La DPGF. • Le CCAP ind2 de la consultation N° 2024-214-REC-ETA-135 (Accord Cadre multi attributaire de prestations immobilières d'accompagnement du maître d'ouvrage).